

Apprentissage : « Veiller à l'équilibre territorial »

Joël Fourny, président de la chambre de métiers et de l'artisanat, a participé aux concertations. Il approuve la réforme mais s'inquiète pour les financements, le pilotage et sur la proximité.

Entretien

Joël Fourny.
Président
de la chambre
de métiers
et de l'artisanat
régional (Cmar)



Quelle a été votre première réaction aux annonces sur la réforme de l'apprentissage ?

Vendredi, j'étais à Matignon pour les annonces du Premier ministre car je représentais le réseau des chambres au niveau national. C'est une avancée. Plusieurs mesures reprennent un certain nombre de nos préconisations et s'appuient sur des expériences de terrain.

Qu'est-ce qui va dans le bon sens selon vous ?

Tout ce qui concerne le contrat d'apprentissage est positif. Pouvoir le rompre, sans passer par la case prud'hommes, tout en continuant sa formation en CFA pendant six mois, c'est de la simplification. Ça laisse la possibilité de repartir avec une nouvelle entreprise quel que soit le moment de l'année, sans notion de rentrée. C'est une garantie pour le jeune de pouvoir continuer de se former. La rupture, lourde et complexe, était un frein pour les entreprises et une impasse pour le jeune. La prépa-apprentissage, le volet orientation, la sensibilisation des jeunes aux métiers vont dans le bon sens.

Qu'est-ce qui pêche ?

La réforme n'est pas aboutie sur les questions de financement et de pilotage. Qui est le chef de file ? Comment articuler le niveau région et le travail avec les branches ? Pour permettre aux jeunes, où qu'ils soient, d'accéder à l'apprentissage, le volet

territorial doit être pris en compte. Les Régions sont les mieux à même de l'exercer. En Pays de la Loire, depuis longtemps, tous le monde s'est mis autour de la table avec la Région. Les besoins des entreprises, d'un bassin à l'autre, nécessitent d'être traités en proximité. Je ne vois pas comment les branches, vu de Paris, pourront définir ces besoins.

Et sur les financements ?

On est favorable à la contribution au contrat, qu'on demandait. Mais il y aura besoin de financements d'équilibre. Il y a aussi la question des investissements dans les CFA. Avec quel interlocuteur allons-nous travailler quand la branche n'est pas très organisée ? Comment faire valoir des priorités territoriales ? Le rôle des Régions est fondamental et doit rester important. Il est logique que les branches prennent leur part sur les financements, la définition des diplômes, la carte des formations,

les ouvertures de sections... Mais il ne faudrait pas que certains pans de l'économie ne soient plus couverts parce que des CFA multi-activités n'auront pas les financements pour ouvrir des sections.

L'ancrage territorial est le point de vigilance majeur ?

Je regrette que personne ne soit venu sur le terrain pour se rendre compte des démarches exemplaires qui y sont menées. De nouvelles consultations sont prévues d'ici mi-avril. La carte des formations professionnelles était établie au niveau régional et permettait d'avoir des garde-fous, pour ne pas déshabiller un territoire ou supprimer des formations. Si la loi se veut ambitieuse pour accroître le nombre de jeunes en alternance, elle doit veiller à maintenir les équilibres territoriaux.

Recueilli par
Édith GESLIN.